

Internet à la bibliothèque : charte d'utilisation

Conditions d'accès

Pour accéder à Internet à la bibliothèque, il faut :

- Etre adhérent à la bibliothèque
- S'inscrire préalablement auprès de la bibliothécaire.
- Ne pas accaparer trop longtemps Internet car d'autres personnes attendent

Il est interdit de jouer et d'utiliser les « chats » (dialogues en direct).

Responsabilités

- Le respect des autres, du matériel, du système.
- Ne pas modifier la configuration du système.
- Ne pas utiliser de disquettes provenant de l'extérieur (sécurité anti-virus).
- Ne pas télécharger, stocker et exécuter des fichiers pouvant mettre en danger la stabilité du réseau, ne pas installer de logiciel.
- Avertir aussitôt la bibliothécaire en cas de problème technique.

Le respect de la morale et du droit.

- Chacun s'engage à ne pas consulter, stocker, diffuser ou créer des documents portant atteinte aux libertés individuelles et au respect de la vie privée.
- Sont considérés comme illicites, notamment les sites pédophiles, pornographiques, néonazis, racistes ou portant atteinte à la vie privée.
- Les enfants mineurs ne peuvent aller sur Internet qu'après signature de la charte d'utilisation par les parents.

Seul le respect de cette charte assurera la sécurité des enfants.

Aux adultes responsables de le leur rappeler.

Le respect des coûts

- Préparer la recherche avant la connexion, rechercher d'abord les documents disponibles à la bibliothèque qui peuvent répondre à votre sujet.

Pour imprimer demander l'autorisation à la bibliothécaire.